



VILLE DE CHATEAU-LANDON

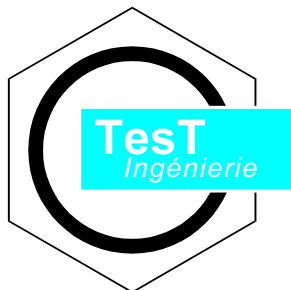
Travaux d'assainissement :

EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tranche 1 : Ruelle de Nemours, Rue Hetzel et Route de Souppes

Pièce 1 : Acte d'Engagement (A.E.)

Maître d'œuvre :



Agence
« Ile de France »

14, rue Gambetta
77400 THORIGNY-SUR-
MARNE
Tél. : 01.60.07.07.07
Fax : 01.60.07.20.02
Courriel : 77@testingenierie.fr

Antenne
« Ile de France Sud »

9 bis Rue de la Mairie
77710 VILLEMARECHAL
Tél. : 01.64.24.71.83
Fax : 01.64.24.72.35
Courriel :
77sud@testingenierie.fr

Mai 2010

**ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E.)
MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Maître de l'ouvrage : Commune de CHATEAU-LANDON
Place de l'Hôtel de Ville - 77570 CHÂTEAU-LANDON
Tél : 01 60 55 50 20 Fax : 01 60 55 50 21

Désignation de la personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

Monsieur le Maire de CHATEAU-LANDON

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de CHATEAU-LANDON

Désignation du comptable assignataire :

Monsieur le Trésorier Principal de CHATEAU-LANDON

Objet du marché : Travaux pour l'extension du réseau d'assainissement collectif dans la Ruelle de Nemours, la Rue Hetzel et la Route de Souppes à CHATEAU-LANDON.

Adresse des travaux : Ruelle de Nemours, Rue Hetzel et Route de Souppes
77570 CHATEAU-LANDON.

Modalités de la consultation : Marché à Procédure Adaptée
(Article 28 du Code des Marchés Publics)

Pouvoir Adjudicateur (PA) : **Monsieur le Maire de CHATEAU-LANDON**

Origine du pouvoir de signature du PA :

Maître d'œuvre : **TEST Ingénierie**

Numéro du marché :

Date du marché :/...../.....

Montant HT : euros hors taxes.

Montant TTC : euros toutes taxes comprises.

Imputation : budget assainissement M49.

ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 – Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
- agissant pour le compte de la société :

(Intitulé complet et forme juridique) :
.....

Au capital de

Ayant son siège social à
.....
.....

Téléphone : Fax :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés (1) :

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire²
- agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du
...../...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P),

¹ Cocher la case correspondante à votre situation
² Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire³, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 – Prix

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif est⁴ :

Montant hors taxe : Euros

TVA (taux de %): Euros

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :

.....

Les modalités de variation des prix sont fixées au cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.).

Les annexes n°.....⁵ au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Les modalités d'acceptation par le pouvoir adjudicateur des sous-traitants sont les suivantes :

- Notification du marché qui est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.
- Notification du marché ne valant pas acceptation du sous-traitant au motif que les documents des sous-traitants ne sont pas complets. L'entreprise titulaire du marché devra procéder à nouveau à une demande d'acceptation du sous-traitant.
- Attribution du marché à l'entreprise principale mais le pouvoir adjudicateur refuse, lors de la mise au point du marché d'accepter le sous-traitant ou d'agrément ses conditions de paiement. L'entreprise a alors la faculté de présenter d'autres candidats à la sous-traitance en cours de marché.

³ Rayer la mention inutile

⁴ Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires

⁵ A compléter en cas de sous-traitance

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors taxe : Euros

TVA (taux de %): Euros

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :

.....

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant dans ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

| Nature de la prestation | Montant H.T. | Taux T.V.A. | Total T.T.C. |
|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
| |€ |% |€ |
| |€ |% |€ |
| |€ |% |€ |
| |€ |% |€ |
| |€ |% |€ |

Le montant total de la créance qui pourra être présentée en nantissement ou être cédée, est ainsi de :

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :

.....

Article 3 – Délais

Le délai d'exécution des travaux a pour point de départ la date fixée par l'ordre de service notifiant le commencement d'exécution. De même, le délai de la période de préparation, fixé à **4 semaines** par le pouvoir adjudicateur, aura comme point de départ la notification de l'ordre de service prescrivant son démarrage au titulaire du présent marché.

Le **délai d'exécution des travaux** sur lequel s'engage le candidat est de
semaines (hors période de préparation).

(Le délai d'exécution des travaux ci-dessus ne devra cependant pas dépasser **10 semaines**.)

A titre indicatif, la période de préparation débutera en juillet-août 2010 pour un début de chantier probable en septembre 2010.

Article 4 – Paiements

Le groupement de commandes se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

• *Ouvert au nom de* :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé : Code banque : Code guichet :

• *Ouvert au nom de* :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé : Code banque : Code guichet :

• *Ouvert au nom de* :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé : Code banque : Code guichet :

Joindre un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements seront effectués en EUROS.

Conformément au C.C.A.P. la ou les entreprises :

- refusent⁶ de percevoir l'avance
 acceptent de percevoir l'avance

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- mes torts exclusifs, ne pas tomber
 ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas

Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :

- nos torts exclusifs, ne pas tomber
 leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice .

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A

Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

Signature du pouvoir adjudicateur

A

Le

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le

par le titulaire destinataire

ANNEXE N°1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT

Répartition des honoraires entre les co-traitants

| Co-traitant | Répartition par co-traitant |
|-------------|-----------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Signatures et cachets des co-traitants

ANNEXE N°2 À L'ACTE D'ENGAGEMENT Mandat

Les co-traitants de l'acte d'engagement établi le :

pour la réalisation de :

dont les noms et signatures figurent au bas du présent mandat,

désignent :

comme **MANDATAIRE COMMUN** de l'équipe titulaire du marché.

Signatures et cachets des co-traitants

ANNEXE N°**Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance****Marché****A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché** DC13

- Nom de la personne morale :

Téléphone :

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des marchés publics :
Monsieur le Maire
- Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier Principal de Roissy-Pontault
- Numéro de marché (*le cas échéant*) :
- Objet du marché :

- Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

B - Prestations sous-traitées DC13

- Nature :
- Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous traitant (T.V.A. comprise) :

C - Sous-traitant DC13

- Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :
- Forme juridique :
- Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
- Adresse :
- Téléphone :

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct.

Le présent acte spécial :

- a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement
 est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../200

| | |
|---|------|
| D - Conditions de paiement du contrat de sous-traitance et modalités de règlement | DC13 |
|---|------|

- Compte à créditer (intitulé, numéro, ...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :
- Avance forfaitaire :
 - le marché ne prévoit pas d'avance forfaitaire
 - le sous-traitant demande à bénéficiaire de l'avance forfaitaire
 - le sous-traitant ne demande pas à bénéficiaire de l'avance forfaitaire

Moment de versement

Après la date de notification de l'acte spécial / / 200
 et à la date de commencement de
 l'exécution du contrat de sous-traitance ... / / 200 .

SI LE SOUS-TRAITANT EST PRÉSENTÉ APRÈS LA CONCLUSION DU MARCHÉ, LE
 PAIEMENT DE L'AVANCE FORFAITAIRE AU SOUS-TRAITANT EST
 SUBORDONNÉ, S'IL Y A LIEU, AU REMBOURSEMENT DE LA PARTIE DE
 L'AVANCE FORFAITAIRE VERSÉE AU TITULAIRE AU TITRE DES PRESTATIONS
 SOUS-TRAITÉES.

Moment de remboursement

L'AVANCE FORFAITAIRE VERSÉE AU SOUS-TRAITANT SERA REMBOURSÉE
 DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR L'ARTICLE 115, ALINÉA 2 DU CODE DES
 MARCHÉS PUBLICS.

- Autres paiements (*indiquer les modalités de calcul et de paiement des acomptes*)

.....

- Retenue de garantie

Le sous-traité : prévoit une retenue de garantie ne prévoit pas de retenue de garantie

- Pénalités

1. le sous-traité prévoit : des pénalités dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.

2. le sous-traité prévoit : des pénalités qui seront calculées selon la formule suivante :

.....

- Modalités de variation des prix : (*décrire les modalités de variations*)

.....

- Date ou mois d'établissement des prix :

Mode de règlement : virement administratif

| | |
|--|------|
| E - Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics | DC13 |
|--|------|

Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

Le sous-traitant n'est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

| | |
|---------------------------------|------|
| F - Exemple unique du titulaire | DC13 |
|---------------------------------|------|

Le titulaire a établi qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance - article 114 alinéa 2.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

| | |
|---|------|
| G - Acceptation et Agrément des conditions de paiement du sous-traitant | DC13 |
|---|------|

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.

Les conditions de paiement et les modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.

Le pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le

A le

Le candidat ou le titulaire

Le pouvoir adjudicateur pour signer le marché

ANNEXE N°

Déclaration sur l'honneur du sous-traitant

Le signataire affirme qu'il ne tombe pas (ou que la Société pour laquelle il intervient ne tombe pas) sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au Code Général des Impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Il atteste sur l'honneur qu'il n'a pas l'intention de faire appel pour l'exécution des prestations à des salariés de nationalité étrangère.

Il atteste sur l'honneur qu'il a l'intention de faire appel pour l'exécution des prestations à des salariés de nationalité étrangère et certifie que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Fait à le

Le signataire